

**REPUBLIQUE TOGOLAISE**

**Travail – Liberté – Patrie**



**SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTRE DE LA JUSTICE ET DES RELATIONS AVEC  
LES INSTITUTIONS DE LA REPUBLIQUES CHARGE DES DROITS DE L'HOMME**

**ELEMENTS DE REPONSE RELATIFS A LA RESOLUTION 27/12  
DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME ADOPTEE LE  
25/09/2014 CONCERNANT LE PROGRAMME MONDIAL EN  
FAVEUR DE L'EDUCATION AUX DROITS DE L'HOMME**

**ELEMENTS DE REPONSE RELATIFS A LA RESOLUTION 27/12 DU  
CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME ADOPTEE LE 25/09/2014  
CONCERNANT LE PROGRAMME MONDIAL EN FAVEUR DE  
L'EDUCATION AUX DROITS DE L'HOMME**

**Les actions entreprises au niveau national au cours des années  
2015-2016 au niveau :**

**A. - Du renforcement de l'éducation aux droits de l'homme dans les  
systèmes d'enseignement primaire, secondaire et supérieur, ainsi  
que de la formation aux droits de l'homme des fonctionnaires,  
des responsables de l'application des lois et du personnel  
militaire, y compris :**

**1. Aller de l'avant dans les activités en cours et consolider  
celles qui ont été menées.**

Au niveau des Forces Armées Togolaises et de sécurité (FAT), plusieurs  
activités ont été menées :

- exhortation à l'éducation aux droits de l'homme par le Chef d'Etat-major général des forces armées togolaises (CEMG/FAT) à travers ses directives pour les années 2015 et 2016 (appropriation au plus haut niveau militaire) ;
- suivi des acquis en matière de droits de l'homme à travers les activités périodiques, y compris des tournées d'évaluation, souvent organisées par les bureaux « Droits de l'Homme », « Droit et Protection des Enfants »(DPE) et « Droit International Humanitaire »(DIH) créés à l'état-major général des FAT ;
- renforcement de l'enseignement en matière de citoyenneté et des droits de l'homme dans les écoles et centre d'instruction des Forces Armées Togolaises (FAT) ci-après, à travers des missions de renforcement de capacités :
  - Ecole de Formation des Officiers des FAT (EFOFAT) ;
  - Ecole Nationale des Sous-officiers de Témédja (ENSO-T) ;
  - Ecole de Gendarmerie ;
  - Centre Nationale d'Instruction des FAT (CNI/FAT).
- intensification de l'enseignement en DPE et DIH au Centre d'Entraînement aux Opérations de Maintien de la Paix (CEOMP) en faveur des troupes en phase de préparation avant projection sur les théâtres d'opérations à l'extérieur du pays (Missions des NU, UA et CEDEAO) ;

- organisation par le CEOMP avec l'appui du PNUD, UNITAR et USIP, d'un atelier sur les exploitations et abus sexuels dans le contexte du maintien de la paix du 26 au 28 janvier 2016 à Lomé ;
- organisation par les FAT avec le CICR-Lomé, d'un atelier binational (Togo-Bénin) de formation des formateurs en droits de l'homme du 16 au 27 juin 2016 au CEOMP ;
- participation des FAT à divers séminaires et conférences relatifs au droit de l'homme organisés à travers le monde, par l'envoi de ses représentants (points focaux) ;
- création d'un nouveau bureau « Centre » à l'Etat-major des FAT en 2016 pour le suivi et la promotion du genre au sein des FAT ;
- recyclage régulier des troupes de gendarmerie aux nouvelles méthodes de MO/RO dispensées par les instituteurs français et canadiens à l'école de gendarmerie de Lomé ;
- formation des formateurs sur les libertés individuelles en période électorale par le HCDH et le PNUD Bureau du Togo en janvier 2015 ;
- atelier de développement de la trousse de formation des travailleurs sociaux avec comme formateurs le ministère de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation à Lomé du 03 au 06 août 2015 ;
- formation sur les droits et protection de l'enfant et lutte contre le trafic d'enfants par l'UNICEF du 04 au 05 août 2015 à Lomé ;
- atelier semestriel sur les droits de l'homme dans les centres de détention avec comme formateur Handicap International à Lomé du 24 au 26 novembre 2015 ;
- stage de formation sur les droits de l'homme et la protection des droits de la femme assuré par l'Agence égyptienne de partenariat pour le développement du 12 décembre 2015 au 07 janvier 2016 en Egypte ;
- quatrième concours sur la protection du genre organisé en Italie par l'Ambassade des USA au Togo du 09 au 22 mars 2016 ;
- treizième concours sur la protection des civils organisé en Italie par l'Ambassade des USA au Togo du 12 octobre 2015 au 01 novembre 2015.

En ce qui concerne le département de l'Enseignement supérieur et de la recherche, une réforme générale des curricula est en cours. Dans ce cadre, des réflexions sont menées pour la prise en compte de la thématique des droits de l'homme comme unité d'enseignement dans des filières de formation.

Cependant, depuis plusieurs années déjà, des cours de droits de l'homme et de libertés publiques sont enseignés dans les facultés de droit et des sciences politiques et à la faculté des sciences de l'homme et de la société des universités de Lomé et de Kara.

**2. Dispenser un enseignement et une formation dans le domaine des droits de l'homme aux éducateurs qui exercent dans les domaines de l'enseignement et de la formation tant scolaire qu'extrascolaire, en particulier ceux qui travaillent avec des enfants et des jeunes.**

En matière de renforcement de l'éducation aux droits de l'homme dans les systèmes d'enseignement primaire et secondaire, le processus amorcé depuis 2012 avec la mise en œuvre des nouveaux curricula d'éducation civique et morale (ECM) se poursuit. La formation des enseignants d'ECM en droits de l'homme se fait progressivement.

Des inspecteurs de l'éducation et des conseillers pédagogiques ont été sensibilisés au cours de l'année 2016 au droit à l'éducation aux droits de l'homme et à l'approche basée sur les droits de l'homme en collaboration avec le Secrétariat d'Etat auprès du ministre de la justice et des relations avec les institutions de la république, chargé des droits de l'homme.

**3. Effectuer des recherches et des relevés s'y rapportant, échanger les bonnes pratiques et l'enseignement tiré, et partager les informations avec toutes les parties prenantes.**

Pour le moment il n'y a pas de recherches ni d'études spécifiques sur la thématique « éducation aux droits de l'homme ».

Comme bonnes pratiques et informations à partager avec toutes les parties prenantes, il est à noter que le gouvernement a élaboré des guides pour le primaire et le secondaire. Un noyau de 380 enseignants a été formé à l'usage desdits guides dans les six régions pédagogiques du Togo.

**4. Appliquer et renforcer les méthodes éducatives de qualité fondées sur les bonnes pratiques, qui ont fait l'objet d'une évaluation constante.**

Les thèmes et concepts clés liés aux droits de l'homme, à la protection de l'environnement et au développement durable sont intégrés aux curricula des écoles normales des instituteurs (ENI) et de l'école normale supérieure (ENS)

## **5. Promouvoir le dialogue, la coopération, la mise en réseau et partage d'information entre les parties prenantes concernés.**

Des cadres de concertation et de collaboration existent entre les structures étatiques et les organisations de la société civile surtout à l'occasion des ateliers de formation et de sensibilisation. Il reste à créer par le réseautage notamment, une réelle synergie d'action entre toutes les parties prenantes.

## **6. Améliorer la prise en compte de l'éducation et de la formation dans le domaine des droits de l'homme dans les programmes d'enseignement et de formation.**

Le département chargé des droits de l'homme a organisé une formation de deux jours à l'intention des inspecteurs et conseillers pédagogiques en décembre 2016. L'objectif de cette formation était de promouvoir une culture des droits de l'homme dans le milieu scolaire. Le thème retenu à cet effet était « Education aux droits de l'homme et approche basée sur les droits de l'homme ».

### **B. De la promotion de la formation aux droits de l'homme des professionnels des médias et des journalistes, en particulier dans les domaines des politiques et mesures d'application connexes ; des procédés et instruments de formation ; et l'environnement favorable.**

En ce qui concerne la formation des journalistes, on peut noter la formation de 31 journalistes dont 13 femmes de la presse du 03 au 05 mars 2017 sur le thème « la prise en compte du concept genre par les médias.

Une autre formation sur le thème « importance de la liberté de presse et ses garde-fous » s'est tenue du 13 au 18 février 2017. Celle-ci a regroupé 40 journalistes de la presse publique et privée dont 7 femmes.

S'agissant des actions de Radio Lomé (radio publique nationale) au cours des années 2015- 2016, en matière de promotion et de formation aux droits de l'homme, il faut souligner que le producteur de l'émission « Droits et Devoirs du Citoyen » a bénéficié de deux formations sur le programme Education aux droits de l'homme. La première s'est déroulée en juillet 2009, à Grand Bassam, en Côte d'Ivoire et a été organisée par le Bureau Régional Afrique de l'Ouest d'Amnesty International basé à Dakar. La deuxième formation a eu lieu en Juillet 2012 à Kpalimé et a été financée par le Haut-commissariat des Nations unies aux Droits de l'Homme.

Fort des acquis de ces deux formations, il a animé des émissions de sensibilisation avec certaines organisations de la société civile et des Organisations Non Gouvernementales.

Le même travail est fait avec l'association Partage et Action en Synergie pour le Développement (PASYD) basée à Lomé qui a organisé un atelier de trois jours, en 2015, au cours duquel, des délégués et responsables des écoles et facultés de l'Université de Lomé ont échangé sur le programme Education aux droits de l'homme et au civisme, avec les journalistes dont ceux de Radio Lomé.

Les émissions sur le programme Education aux Droits de l'Homme ont continué avec l'Association togolaise pour la promotion et la défense des droits de l'homme avec laquelle l'animateur organise depuis 2015, un concours intitulé « Jeunes Citoyens Responsables» où il met en exergue les notions de paix, de citoyenneté et des droits de l'homme chez les scolaires.

Ceci développe chez les élèves le goût de la recherche et par ricochet les aide à s'approprier certaines valeurs inhérentes aux droits de l'homme, à la Citoyenneté et à la paix.

Ce travail s'est poursuivi avec l'association Dimension Sociale et le Réseau des Associations et ONG Togolaises pour l'Education aux Droits de l'Homme (RAOTEDH) qui ont lancé en novembre 2016 le programme Education aux Droits de l'Homme dans les établissements scolaires.

D'autres émissions avec d'autres personnes ressources permettent de mettre en exergue ce programme et de sensibiliser sur l'Education aux Droits de l'Homme sur Radio Lomé.

En décembre 2016, le bureau régional d'Amnesty international à Dakar a procédé au lancement de la seconde phase du programme Education aux Droits de l'Homme dans les établissements scolaires.